



## Contrat de location de stand non alimentaire

Le contrat est destiné à des structures commerciales ou associatives qui souhaitent réserver un stand à la Guinguette Africaine de Suresnes, 13<sup>ème</sup> édition, à partir début 06 juillet jusqu'au 25 août 2024. Uniquement le samedi et dimanche sauf les 13 et 14 juillet.

### Informations diverses

- L'installation des stands s'effectue tous les samedis avant 15h
- Le stand doit être prêt dès l'ouverture au public
- La location d'un stand sera définitive.
- Chaque exposant est responsable de son stand , son contenu et de l'installation.

### Réservation de stand

Société :

Nom :

Adresse :

Code postal :                      Ville :

Tel :

Email :

Prix du stand/ jour 80€, 130€ par weekend ou 700€ pour la saison. Payable d'avance

Nombre de Samedis :                      , Dimanches :                      ou Week-end :

Soit un total :                      €      Acompte :                      €      Solde :                      €



## Engagement

Je soussigné(e)

M'engage à occuper le stand désigné

Durant les jours d'ouverture de la Guinguette Africaine de Suresnes.

M'engage à :

- Respecter l'horaire d'arrivée des exposants.
- Respecter l'emplacement (Prévu par l'organisateur) et le matériel mis à ma disposition (toute dégradation sera facturée).
- Mettre en vente des articles m'appartenant et en lieu avec l'événement.
- Commercialiser des originaux (pas de contrefaçons)
- Quitter les lieux de la Guinguette si je manquais à l'une de mes obligations (citées ci-dessus) sans compensation, ni remboursement.
- Déclare, avoir pris connaissance de son engagement vis-à-vis de la Guinguette Africaine de Suresnes, et s'engage à respecter et à faire respecter par les autres membres du stand dont je suis responsable.

Autorise

- Les organisateurs à utiliser des clichés, des films issus de l'événement représentant l'enseigne ou la personne physique s'y rattachant.

Date :

Signature : (Lu et approuvé)